

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de ladite municipalité qui aura lieu le 14 février 2020 à 19 :30, au 1900, montée de la Réserve à Notre-Dame-de-la-Merci, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

➤ **Dérogation mineure au 2984, chemin de la Salle**

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont de réduire la marge de recul avant à 2,8 mètres du tracé projeté du chemin de la Salle. L'immeuble est situé dans la zone 115-1 et la marge de recul avant est de 7,6 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant aux date, endroit et heure fixés pour la séance du conseil.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 29^e jour du mois de janvier deux mille vingt.

Chantal Soucy, directrice générale